



**PTCE** en Pays de Bray

Pôles territoriaux de coopération économique

Réponse à l'appel à projets 2013

**Innovation et Développement économique SOLidaire**

**IDESOL** en pays de Bray 2014/2016

**Consolidation d'un PTCE en Pays de Bray**

### **Introduction**

*Lorsque nous avons découvert l'existence du concept de PTCE nous avons compris qu'il y avait là quelque chose qui pouvait décrire la démarche originale de la Maison d'économie solidaire et qui pouvait donner un cadre à la vision du territoire que construisent ses 35 coopérateurs d'aujourd'hui et pourquoi pas les 100 de demain !*

*Il y a un an et demi je me suis rendu à Romans sur Isère et ai rencontré Christophe Chevalier, président des archers et promoteur de la démarche afin de mieux comprendre la plus value d'une telle dynamique.*

*Il est assez clair que notre coopérative d'intérêt collectif créée en 2004 est déjà inscrite dans cette démarche de coopération territoriale autour d'un projet de développement économique, par ailleurs accessible aux publics de bas niveau de qualification. Plus de 70 emplois e.t.p. ont été créés et nous pouvons en espérer autant pour les 3 ans qui viennent si nous confortons notre stratégie de pôle structurant de développement économique endogène et exogène.*

*De plus, le compagnonnage avec des chercheurs en économie et sociologie depuis maintenant 10 ans nous a appris à théoriser nos pratiques et à transférer dans nos pratiques économiques les concepts de l'économie solidaire.*

*La question pour nous est maintenant de rendre lisible cette démarche et de montrer le caractère modèle de cette manière d'entreprendre.*

*Il nous faut inviter les futures partenaires, idéalement coopérateurs, à amplifier ce mouvement afin d'apporter des réponses économiques concrètes et adaptées au territoire grâce à nos collaborations.*

*Plus largement, faire partie d'une communauté française de P.T.C.E. est un moyen pour nous de conforter notre stratégie d'économie solidaire en Pays de Bray mais aussi de participer à son changement d'échelle localement et nationalement.*

*Ce sont les raisons pour lesquelles nous répondons à cet appel à projet national dans la catégorie des pôles en consolidations.*

*Pour l'assemblée des coopérateurs*

*Le président*



## 1. Historique de la structure porteuse

**Aujourd'hui, la Maison d'Économie Solidaire constitue un ensemble de structures complémentaires, coopératrices ou partenaires, destinées à développer l'activité économique sur son bassin de solidarité et à la rendre accessible aux publics prioritaires. C'est le chemin de 23 ans d'histoire qui nous amène en 2014 au PTCE.**

L'ensemblier trouve son origine avec la création en 1990 de l'association intermédiaire Pays de Bray Emploi (PBE), première structure de l'IAE pour la lutte contre l'exclusion au sein de la Communauté de Communes du Pays de Bray. Depuis plus de 20 ans, cette association évalue les compétences et les savoir-faire des habitants locaux éloignés de l'emploi et les oriente vers les employeurs potentiels du territoire.

Très rapidement, une réflexion a été engagée afin de créer une structure adaptée aux savoir-faire repérés et aux caractéristiques du territoire. C'est en 1992 que l'Association Chantiers Nature voit le jour, son activité principale consiste en l'entretien et l'aménagement des espaces verts. Au cours des deux premières années d'exploitation, 17 ETP sont créés.

A partir de 2001, l'association se scinde en deux entités distinctes : la SARL Chantiers Nature et les Ateliers et Chantiers d'Insertion du Bray (ACIB). Cette dernière favorise la création d'un parcours d'insertion locale en accueillant les publics les plus éloignés de l'emploi et en les engageant dans une logique de formation en vue de réintégrer le milieu professionnel.

Afin de renforcer l'émergence de ce parcours d'insertion, un rassemblement physique, structurel et organisationnel de ces organismes s'impose. Par ailleurs, la mutualisation des moyens favoriserait le portage d'un projet de développement local d'envergure. C'est ainsi qu'en 2004, la Société Coopérative d'Intérêt Collectif « Maison d'Économie Solidaire » est constituée et prend forme sur la Commune de la Chapelle aux Pots où toutes les structures de l'IAE brayonnes picardes sont désormais réunies.

Dès sa création, l'ensemblier rassemble 4 structures : Chantiers Nature, PBE, l'ACIB et Pays de Bray Services (PBS), Entreprise D'Insertion nouvellement créée qui répond aux besoins forts en terme de services de proximité notamment auprès des personnes âgées.

**Le rapprochement et la mutualisation engendrés par la constitution de la SCIC, engagent l'ensemble de ses structures à se rapprocher d'autres acteurs locaux dans une logique de projets structurants destinés à dynamiser le territoire et à favoriser la création d'un bassin de solidarité économique** sur l'ensemble du Pays de Bray (Demain, le Pays de Bray / Vers un Pays de Bray durable et Solidaire). Aujourd'hui, la Maison d'Économie Solidaire représente environ 145 ETP pour un chiffre d'affaire globalisé de plus de 4 millions d'euros. Elle est actuellement composée des structures suivantes :

-Pays de Bray Emploi (PBE) : Association Intermédiaire créée en 1990

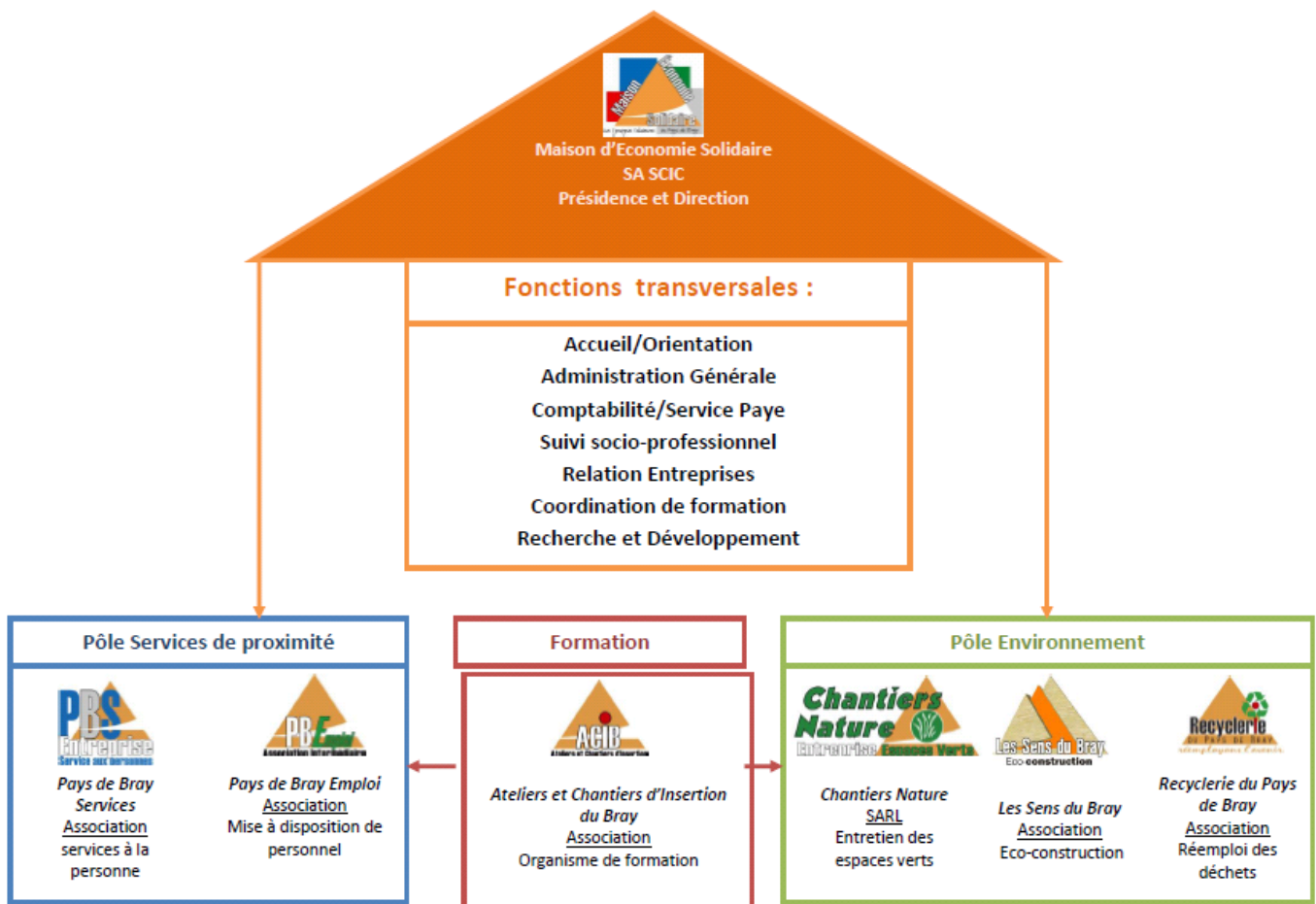
-Chantiers Nature : Entreprise d'entretien et d'aménagement des espaces verts sous forme SARL depuis 2001 et créée en 1992

-Les Ateliers et Chantiers d'Insertion du Bray (ACIB) : Organisme de formation sous forme associative créé en 2001 de la fusion de l'association cantonale de formation en Pays de Bray (ACFPB) et du département formation de Chantiers Nature association

-Pays de Bray Services (PBS) : Association de services à la personne créée en 2004

-La Recyclerie du Pays de Bray : Association spécialisée dans la gestion des déchets encombrants en 2007

-Les Sens du Bray : Association spécialisée dans l'écoconstruction créée en 2011



## 2. Historique du projet territorial de la Maison d'Economie Solidaire

### Prémices d'un PTCE : La Maison d'économie solidaire se dote d'un lieu, d'un statut SCIC et d'un projet stratégique sur 5 ans pour structurer sa démarche de développement territorial économique.

Cette SCIC s'est structurée autour d'un projet territorial de développement : Demain, le Pays de Bray. De nombreux acteurs, privés et publics, personnes physiques et morales, associatifs et entrepreneuriaux ont rejoint la Maison d'Economie Solidaire pour participer au développement d'un bassin de solidarité : un espace qui favorise la rencontre des réseaux que sont les organisations, les institutions publiques et la société civile autour d'une vision partagée d'un désir et d'un idéal commun qui tend à se réaliser par la mise en œuvre de certaines pratiques marquées par la solidarité.



*Classeur projet/bilan*

Ces partenariats sont formalisés soit au travers de la participation au capital de la SCIC SA, soit par l'établissement de conventions, ou encore de manière plus informelle dans le cadre du pilotage ou des cellules de réflexion liés aux projets.

Le territoire d'intervention était composé principalement de la Communauté de Communes du Pays de Bray caractérisée par une forte ruralité. Ce territoire était marqué par les évolutions sectorielles et l'attraction exercée par la communauté d'agglomération du Beauvaisis.

Dans la logique de cette approche géographique, Demain, le Pays de Bray proposait d'aborder le territoire à travers une projection dans le temps de ce dernier suivant 5 axes :

- le tourisme et les métiers verts
- le service à la personne
- le développement de l'artisanat
- les services aux entreprises
- l'émergence d'une zone d'activité à Sérifontaine

L'idée de départ n'était pas de prédéterminer les formes concrètes d'activités économiques pouvant être développées dans ces cinq axes, mais de justement chercher à **construire collectivement à la fois les conditions d'émergences et les activités pertinentes pour ce territoire**. Ces cinq axes ont été placés sous l'animation d'un référent mais aussi sous le pilotage d'une cellule composée des structures de la MES, des institutions publiques et de l'Université Picardie JV. L'animation de chaque axe a donné lieu à de nombreuses réunions favorisant les

connexions **d'acteurs multiples : agriculteurs, artisans, collectivités locales, associations du territoire, chercheurs, acteurs du tourisme, entreprises et industriels, chambres consulaires, etc.**

Au cours des 8 dernières années, de nombreuses actions en faveur de la formation et de l'emploi se sont concrétisées sur ce territoire. De nouvelles activités innovantes dans les domaines des services et de l'environnement ont vu le jour permettant la **création d'environ 70 emplois équivalent temps plein.**

Des besoins importants ont été comblés particulièrement au niveau du service à la personne (service de portage de repas, mutualisation des besoins de formation, etc.) et de la gestion des déchets (création de la recyclerie du Pays de Bray, organisation de formations orientés autour de nouvelles thématiques pour ce territoire, etc.). Ces résultats sont le fruit d'un **travail collectif et participatif.**

Ces années de travail nous ont montré que l'innovation sociale ne se décrète pas, mais qu'elle se construit au quotidien sur la base de pratiques solidaires et de l'intervention d'acteurs multiples tous **coordonnés** par un même désir objectivé dans une vision partagée du territoire qu'il convient de réaliser **collectivement.**

Avec le recul que nous avons aujourd'hui sur cette démarche, nous pouvons affirmer que le projet **Demain, le Pays de Bray a produit de l'innovation sociale :**

- à travers la rupture qu'il a opérée dans la manière même d'aborder notre territoire (à travers une projection dans le temps et objectivée par des axes concrets)
- à travers l'interconnexion d'acteurs multiples à la fois issus d'organisations privées, de collectivités locales, de la société civile
- en partant systématiquement du contexte socio-économique de ce territoire et des ses besoins propres
- en favorisant l'accès à l'emploi aux publics prioritaires
- en imaginant l'avenir de ce territoire sous l'angle d'un idéal qu'il faut collectivement construire
- en montrant aux acteurs locaux qu'ils avaient une capacité d'action réelle sur la réalisation de cet idéal
- en essaimant des pratiques solidaires au sein de tous types d'organisation
- en faisant suivre cette démarche par des scientifiques qui nous ont permis d'objectiver l'originalité de ce projet (**deux thèses de doctorat** ont été élaborées sur la base de ce projet, une déjà soutenue, l'autre le sera cette année).

### 3. Contexte

#### **La Maison d'économie solidaire, pôle de convergence des énergies économiques du territoire, a créé les conditions de confiance et de lisibilité nécessaire à un PTCE.**

10 ans après les premières actions du projet, il convient aujourd'hui de réévaluer les besoins du territoire afin d'y répondre le plus efficacement possible en tenant compte de la transformation des cultures opérée par notre expérience coopérative. Au travers de cette analyse, il conviendra également de réadapter les outils existants toujours dans un souci d'être au plus proche de ces besoins.



*Établissement principal à Lachapelle aux pots (60)*

Si Demain, le Pays de Bray a généré des impacts constatables sur notre territoire, il a aussi eu des répercussions au sein même de la Maison d'Économie Solidaire. Depuis la création de l'ensemblier, la structuration interne n'a cessé d'évoluer et aujourd'hui deux axes structurants se dégagent au travers de deux activités génériques : le « service de proximité » et les « éco-activités ». Au sein de ces deux axes se sont de nombreuses activités économiques à finalité sociale qui se sont développées dont les plus importantes : la recyclerie, l'écoconstruction, le service à la personne, une laverie. En parallèle un effort considérable a été fourni afin de proposer des formations en adéquation avec toutes ces activités. De nouveaux référentiels et outils pédagogiques ont été également créés afin de combler le manque de formation sur certaines activités.

Ce développement rapide implique aujourd'hui de pérenniser toutes ces activités, c'est-à-dire de conserver dans le temps la démarche collective qui a été la notre. Cette pérennisation passe évidemment par l'utilisation des outils économiques classiques mais surtout par la **réactivation et le rapprochement de nouveaux partenaires** locaux ou non, qui seront en mesure d'apporter quantitativement ou qualitativement une plus value au projet à vocation sociale et territoriale de la Maison d'Économie Solidaire.

Cette pérennisation passe également par des actions de structurations et d'innovation. Le développement important de ces dernières années et le contexte économique et législatif imposent à l'ensemblier ces différentes phases qui seront réalisées sous l'angle spécifique d'une économie solidaire, à savoir la transversalité entre activité économique, formation, accompagnement social, partenariat, diffusion de savoir-faire et innovation.

Pour cela, il convient de renforcer les synergies issues de « Demain, le Pays de Bray » qui se sont naturellement développées avec les territoires en proximité de la Communauté de Communes du Pays de Bray. Le concept de bassin de solidarité et son nouveau périmètre prend ici toute sa signification.

#### 4. Objectifs du projet

**Le projet structurant 2014/2016 est le cadre du pacte d'associés entre les coopérateurs et le cadre des conventions de partenariat des acteurs qui partagent les objectifs et déclinent pour chacun les moyens mobilisés. Vers une méthodologie PTCE ?...**

Notre objectif est de créer des **synergies innovantes** de **partenariats formalisés**, dans une perspective de pérennisation de notre démarche collective et de création d'activités économiques.

Lors des arbitrages stratégiques, nous privilégierons les **activités économiques accessibles aux publics prioritaires**.

Pour appréhender concrètement les hypothèses économiques, nous aurons une approche « filière » privilégiant les « **métiers verts** » et les « **métiers de services** »

Le territoire d'impact sera le **bassin de solidarité** de la Maison d'économie solidaire du Pays de Bray même si les partenaires n'y ont pas de siège ou d'établissement.

La volonté **d'innovation sociale** doit guider la démarche collective et sera accompagnée par des partenaires issus de la **recherche** scientifique et du développement économique.

**Les pratiques solidaires** mises en place dans les entreprises gérant les activités transformées ou créées dans le cadre du projet seront explicitées et objectivées.

Cette **expérimentation** doit pouvoir aider à la **modélisation d'une « démarche de développement de territoires »** fondée sur l'activation d'une économie solidaire.



*Séminaire, visite, communauté d'acteurs de la maison d'économie solidaire*



## 5. Plan d'actions

**La Maison d'économie solidaire définit en cette fin d'année 2013 les priorités économiques et le plan d'actions crédible à partir desquels elle engagera, dès 2014, sa démarche PTCE ; une adaptation annuelle est nécessaire afin d'apporter une réponse fine et adaptée aux futurs partenaires du PTCE.**

### 5.1. Axe éco-activités

**2 nouveaux coopérateurs viennent récemment de nous rejoindre pour développer cet axe à fort potentiel de développement et de création d'emplois. Nous en ferons un pilier de notre PTCE dès 2014**

**Les besoins mobiliers et immobiliers importants de ces éco-activités feront l'objet d'évaluations précises, réinterrogeront et conforteront la pertinence d'y répondre par la coopération voir de mutualisation comme le préconise la démarche PTCE**



*Recyclerie du pays de Bray, construction traditionnelle, « bray one » bâtiment bbc*

#### 5.1.1. Artisanat

Il s'agit ici de fédérer un certain nombre d'artisans autour des notions de développement durable.

Pour parvenir à cet objectif, la Maison d'Economie solidaire souhaite travailler les actions suivantes :

- Organisation de formations à destination des artisans directement sur les chantiers de l'association « Les Sens du Bray »
- Organisation de formation sur le site de la Maison d'Economie solidaire (enduits naturels, isolation,...)
- Accompagnement et soutien pour le respect des nouvelles normes de construction (ex : RT 2012)
- Actions de communication par l'intermédiaire de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Oise auprès d'un panel élargi d'artisans et de collectivités et visites des chantiers de l'association « Les Sens du Bray »

Idéalement, la Maison d'Economie Solidaire et la CMA de l'Oise chercheront à développer une pépinière d'entreprises artisanales centrée sur les techniques écologiques. Pour cela, un soutien de la part de la CMA régionale de Picardie sera apporté.

Au travers de cette pépinière, la Maison d'Economie Solidaire souhaite également mutualiser une ressource administrative et comptable pour les artisans rencontrant des difficultés dans ces domaines.



Par ailleurs, il a été convenu que la permanence de la CMA de l'Oise au sein des locaux de la Maison d'Economie Solidaire, effective depuis la création de la SCIC, sera amplifiée afin d'assurer une continuité en faveur de la reprise et la création d'entreprises artisanales.

L'association « Les Sens du Bray » sera fortement mobilisée auprès de la CMA et au-delà de son activité, elle a vocation à constituer un moteur pour la diffusion des techniques écologiques en construction et ainsi favoriser la transformation progressive des techniques de travail de l'artisanat local.

Nous travaillons d'ors et déjà à l'hypothèse d'une coopérative artisanale.

#### 5.1.2. Favoriser la création d'entreprises sur le territoire

Au-delà des actions en faveur du tissu économique artisanal, la Maison d'Economie Solidaire ambitionne la constitution d'un lieu d'échanges et d'émergence de nouvelles activités à l'initiative des porteurs de projet du territoire. Pour cela, nous souhaitons créer les conditions favorables à cette ambition en engageant un partenariat avec la Boutique de Gestion pour Entreprendre de Picardie. Celui-ci pourrait se traduire notamment par la mise en place d'une permanence au sein des locaux de la Maison d'Economie Solidaire, par l'organisation de « **Bray Storming** » dans les villages ou par l'orientation vers des formations adaptées en fonction des projets.

#### 5.1.3. Entretien et aménagement des espaces verts et naturels

La transformation du secteur entraîne une plus grande difficulté pour les petites entreprises pour accéder aux marchés structurés. C'est notamment le cas pour notre Entreprise d'Insertion Chantiers Nature.

Pour poursuivre ses actions en faveur de la formation et de l'insertion des personnes en difficulté, l'entreprise a pour ambition de créer des partenariats durables avec d'autres entreprises « classiques » du secteur. Cet espace collaboratif passe notamment par l'activation des clauses d'insertion qui favoriseront des réponses mutualisées sur les appels d'offre.

Nous sommes en réflexion sur la bien fondé d'un bureau d'étude mutuel.

Par ailleurs, le partenariat établi avec la Communauté de Communes permettra de poursuivre les actions de communication autour de ces clauses auprès des élus locaux.

#### 5.1.4. Réemploi et recyclage

Afin de toucher une clientèle plus large, la Recyclerie du Pays de Bray envisage le d'expérimenter de nouvelles techniques de ventes, notamment collectives :

- Vente par internet d'objets spécifiques à destination de collectionneurs ou d'une clientèle plus « citadine »

- Mutualisation d'espaces de ventes avec d'autres recycleries voisines
- Vente thématique en externe
- Echanges d'objets entre recycleries et selon la clientèle

La recyclerie du Pays de Bray souhaite également se positionner en tant que point de collecte dans le cadre de la filière REP mobilier. Des réunions et rencontres ont déjà eu lieu sur cette thématique et nous espérons pouvoir nous positionner plus fortement lorsque les filières seront davantage structurées.

Enfin, depuis 2008 la Maison d'Economie Solidaire a travaillé sur la création d'un référentiel d'activités emploi compétences adapté aux structures du réemploi, aux industriels du recyclage et aux collectivités. L'objectif était d'aboutir à la création d'un Certificat de Qualification Professionnel permettant la qualification des salariés du secteur. Malgré un travail important, la reconnaissance de ce CQP n'a pour l'instant pas abouti. Nous resterons en veille sur l'opportunité de porter plus en avant ce projet.

## 5.2. Axe services de proximité

**L'attente forte des usagers et la médiocre couverture des besoins dans un contexte en pleine mutation obligent les acteurs du territoire à s'interroger sur l'avenir et le modèle des services de proximité en milieu rural ; un plan d'actions sur cette thématique sera mise en œuvre dès 2014 et servira de cadre d'animation des partenaires du PTCE déjà présents ou à venir**



*Adaptation service à domicile, concertation de services mutuels sur pays de Bray*

### 5.2.1. Projet d'extension du territoire d'intervention

Actuellement, Pays de Bray Services intervient sur les territoires de la Communauté de Communes du Pays de Bray, d'Auneuil et du canton de Gournay en Bray en Seine Maritime. L'association projette d'étendre son territoire d'intervention sur une partie du territoire de Chaumont en Vexin. Pour la réalisation de ce projet PBS souhaite développer des partenariats avec l'hôpital local, la compassion et l'EHPAD.

Pour développer son activité, deux solutions sont envisagées : une permanence au sein des locaux de l'hôpital ou de l'EHPAD ou la création effective d'une antenne. L'implantation d'une antenne sur ce secteur nécessite l'anticipation du recrutement des salariés, c'est pourquoi, PBS envisage la création d'une plate-forme de formation en partenariat avec l'INFA de Beauvais et l'organisme de formation « les Ateliers et Chantiers d'Insertion du Bray » (ACIB). Par la suite des formations mutualisées pourraient être réalisées en partenariat avec une autre structure de services à domicile du Sud de l'Oise, au même titre que le partenariat qui lie d'ores et déjà PBS à l'association NOOE à Grandvilliers.

### 5.2.2. Développement du partenariat INFA de Beauvais / ACIB / PBS

Comme évoqué précédemment, nos structures entretiennent des liens étroits avec l'INFA de Beauvais. Des réponses mutualisées à des appels d'offres sur la formation professionnelle dans le service à la personne ont été formulées et se sont avérées être particulièrement productives. L'expertise d'organismes de formation associée à l'expérience de professionnels du secteur permet d'atteindre des taux de réussite important sur ces formations. Entre 2012 et 2013, 2 sessions de la formation ADVF ont été dispensées sur la commune de La Chapelle aux Pots. Sur les 21 personnes présentées au titre, 18 ont validé la formation et 2 partiellement.

L'objectif est de poursuivre ce partenariat sur d'autres formations sur notre commune mais également sur les communes avoisinantes. Des perspectives sont envisagées pour les Parcours Orientation Métiers (découverte des métiers essentiellement orientée vers les jeunes en échec scolaire) et les Préparations Opérationnels à l'Emploi Collectif (Formation pré qualifiante sur un métier spécifique).

Selon les opportunités et les appels d'offres, notre partenariat pourrait s'élargir sur d'autres actions.

Une charte de coopération traduira et formalisera ce partenariat que nous espérons inscrire dans notre pacte d'associés.

### 5.2.3. Perspectives de développement de nouveaux services

Pays de Bray Services et Pays de Bray Emploi ont toujours cherché à développer de nouveaux types de services avec leurs partenaires. Ces études ont notamment débouché sur la création d'une conciergerie et une crèche écologique au sein de l'INERIS situé sur le parc d'activité de Verneuil en Halatte et sur la création d'une blanchisserie au sein de la Maison d'Economie Solidaire.

Nous avons pour ambition de communiquer et de rencontrer assez largement les entreprises de nos territoires d'intervention afin de promouvoir et de proposer ces concepts. Le secteur le plus

propice reste le canton de Gournay en Bray qui présente plus d'entreprises potentiellement susceptibles d'être intéressées.

Par ailleurs, Pays de Bray Emploi s'intéresse depuis 2 ans maintenant à la question des services à destination des résidences pour personnes âgées. Elle étudie notamment des offres de services par forfait ou à la carte avec une possibilité d'intégration du coût directement dans les loyers. Des perspectives autour de l'animation ou de rencontres intergénérationnelles dans ce type de résidence ont aussi été envisagées.

Nous comptons travailler avec les élus locaux, les écoles et la ligue de l'enseignement de l'Oise sur la question de l'aménagement du temps scolaire, ses besoins r.h., son ingénierie logistique, et son lien possible avec les contrats d'avenir ; vers une structure mutuelle d'employeurs ?

#### 5.2.4. Refonte de l'organisation

Depuis sa création en 2004, Pays de Bray Services a connu une croissance importante. Cette croissance montre l'importance et la nécessité de rendre accessible une gamme de services de qualité auprès notamment des personnes âgées en milieu rural. Cette structure a également permis de proposer des solutions en terme d'emplois et de parcours professionnalisant et qualifiant à destination d'un public féminin local rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi.

Depuis 1 an cette structure est fragilisée suite aux différentes obligations réglementaires à mettre en œuvre. Aujourd'hui, l'association se doit d'optimiser son fonctionnement tout en maintenant sa qualité de service auprès des usagers afin de maintenir les 50 ETP lié à l'intervention à domicile. Des évolutions de postes en interne sont envisagées et des intervenantes à domicile désormais qualifiées vont assurer ces missions.

Pour cela, différentes actions sont planifiées :

- Création d'une fonction intermédiaire entre la coordination et les intervenantes : Pour compenser la réduction de personnel lié à l'encadrement, Pays de Bray Services souhaite mettre en place début 2014 ce poste intermédiaire. Il s'agira pour assister les coordinateurs dans le cadre du recensement des besoins et lors des urgences le week-end. L'objectif est d'apporter une plus grande proximité à l'utilisateur et d'optimiser qualitativement les interventions.
- Mise en place de la télégestion : Ce système devra permettre la dématérialisation des relevés d'heures et le calcul automatique des kilomètres parcourus par les intervenantes.  
A partir de ses nouveaux paramètres, nous échangerons avec l'ensemble des opérateurs de services pour imaginer une montée en qualité, volume et gamme de nos prestations respectives.

### 5.3. Les actions transversales

#### **Les actions transversales créent les conditions de la dynamique moyen et long terme ainsi que la culture commune du PTCE**

- Depuis de nombreuses années, la Maison d'Economie Solidaire accueille des porteurs de projets issus de toute la France. Nous conseillons en effet ces porteurs sur la base de notre expérience. Nous participons ainsi à l'essaimage de pratiques solidaires auprès d'autres acteurs œuvrant pour des projets de territoire
- Développement des actions de sensibilisation que ce soit autour du recyclage, des constructions écologiques, des éco-énergies (chaufferie bois de la Maison d'Economie Solidaire, expérimentation briques papiers,...), des circuits courts ou plus largement du développement durable. Nous prévoyons le recrutement d'une ressource partagée avec la ligue de l'enseignement sur ces aspects communication et manifestations.
- Recherche de modèles économiques expérimentaux pouvant faciliter le développement des nouvelles activités

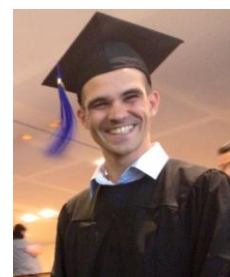
D'autres actions pourront être développées lors de la période de conventionnement en fonction des opportunités qui se présenteront (C.A.E., groupements d'employeurs, d'achats, couveuse, pépinières d'entreprises, mutualisation de services, d'outils d'exploitation, de véhicules, d'immeubles...)

### 5.4. Recherche scientifique

#### **La production de livrables scientifiques est indispensable à la pérennité, la modélisation et la transférabilité du concept PTCE**

L'ensemble des actions précédemment décrites feront l'objet d'une recherche scientifique en partenariat étroit avec l'Institut Jean Baptiste GODIN, l'université Picardie Jules Verne et ses composants, laboratoires d'économie, sciences politiques et sociologie.

L'objectif général de cette recherche sera de mettre en lumière les régularités et les spécificités des processus de coopérations économiques sous l'angle des pratiques solidaires, afin d'identifier leur rôle dans la réussite des dynamiques territoriales et dans l'émergence de processus d'innovation sociale. L'analyse de ces pratiques et de leurs impacts pourra déboucher sur des éléments prescriptifs, voire une modélisation de la mise en œuvre d'une dynamique territoriale réussie et porteuse d'innovation.



*Thèse : encastrement politique de l'économie ; la maison d'économie solidaire terrain d'étude*

Le programme scientifique pourra s'appuyer sur de nombreuses études de cas liés à la coopération économique sur notre territoire et sur d'autres espaces qui sont engagés dans une démarche proche.

L'analyse croisée de ces nombreuses expériences permettra d'identifier les régularités et les singularités de ces dynamiques, de sorte que les acteurs de notre PTCE seront en capacité de conscientiser leurs spécificités en matière de pratiques solidaires, partant de leur expérience de coopération. Ce programme permettra, en outre, une modélisation qui permettra un travail de comparaison et de transfert de « bonnes pratiques ».





## **7. Processus de mise en œuvre du projet**

**Les acteurs du PTCE construisent une vision, un idéal partagés du territoire qui crée de la culture commune, du consensus et de la coopération**

### **7.1. Le territoire identifié**

**Le périmètre du bassin de solidarité doit faire l'objet d'un consensus des acteurs du PTCE**

Les territoires pressentis sont le canton de Gournay en Bray, la communauté de communes de la Picardie Verte et la Communauté de Communes du Pays de Bray.

Le canton de Gournay en Bray est bien connu puisque deux des structures de la Maison d'Economie Solidaire possèdent des antennes secondaires sur ce territoire. Aujourd'hui, ces structures mettent en œuvre leurs activités spécifiques de services. Il convient maintenant d'apporter davantage de cohérence en proposant une vision globale qui permettrait de combler le manque d'offre d'emploi et favoriser la fédération des acteurs socio économiques locaux. Des contacts avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre de métiers et de l'artisanat, l'ADRESS ont déjà établis dans ce sens.

Concernant la Picardie Verte, des partenariats sont en cours avec une structure de service à la personne notamment dans le cadre de mutualisation de formation. Par ailleurs, des contacts réguliers sont établis avec la communauté de communes. La Maison d'Economie Solidaire pourrait constituer un acteur important afin d'accompagner le développement de la dynamique territoriale de ce territoire. Des contacts plus avancés sont prévus et devront déterminer l'intérêt des acteurs publics et privés du territoire concernant le soutien de la Maison d'Economie Solidaire.

En dehors de ces liens existants, ces territoires présentent des caractéristiques communes à la Communauté de Communes du Pays de Bray au niveau de la ruralité, de l'évolution du tissu économique. Ils présentent par ailleurs, une faible offre en termes d'insertion professionnelle, de formations ou de veille économique par exemple.

L'appui sur les diagnostics territoriaux devra permettre de déterminer les axes de développement possibles.

### **7.2 Partenariats**

**Les partenaires du PTCE ont vocation à devenir plus nombreux ; nous les classons ici en collèges et verrons quelle est la meilleure pratique en matière d'animation**

Le projet se réalisera en partenariat avec des acteurs pressentis liste (non-exhaustive):

#### **Collège des collectivités publiques :**

Conseil Régional de Picardie  
Conseil Général de l'Oise  
Communauté de communes du Pays de Bray  
Communauté de Communes de la Picardie Verte  
Communauté de Communes de Gournay en Bray  
Commune de la Chapelle aux pots

Commune de Saint léger  
Commune de Sérifontaine  
Commune de Gournay en Bray

.....

**Collège des entreprises :**

Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Oise et de Picardie  
Chambre de métiers et de l'artisanat de Seine Maritime  
Chambre de Commerce et d'industrie de l'Oise  
Chambre de Commerce et d'industrie de Rouen

MACIF

DANONE

INERYS/ Péralie

IMERIS

Artisans locaux (Stube sarl, Lomoy, hm fermeture, Dabeck, DMS, métallerie Lesvesque, Tedd, LMD, gf consultant, Peralie...)

.....

**Collège des militants de l'économie solidaire :**

CRESS

ADRESS

La ligue de l'enseignement

Boutique de gestion

.....

**Collège des acteurs de la recherche :**

Institut Godin

CODEM

Université Picardie J.V. laboratoire crisea, curap ...

Agence régionale d'innovation

CNAM

.....

## 8. La méthode de réalisation du projet

**La gouvernance du PTCE doit se faire en gardant la primauté du stratégique sur le technique ; la légitimité et la reconnaissance des animateurs est un élément de réussite de la démarche PTCE**

Le comité stratégique de pilotage (**présidé par le président de la M.E.S.**) rédigera un programme opérationnel de référence et planifiera dans le temps les actions à mener (axe horizontal)

Le responsable du programme le mettra en œuvre en formalisant les partenariats et objectifs par voie de convention ou dans le contrat d'associé des coopérateurs (existants ou à venir)

Le comité scientifique (**présidé par un universitaire**) analysera les « critères d'impact » (par ex mots clés en gras au 4eme point (P7) du présent projet ou à définir) sur chacune des actions et dans la mesure du possible auprès de chacune des parties prenantes) (axe vertical)

Cette démarche expérimentale servira de matière à l'analyse plus conceptuelle dans le cadre du développement des pratiques solidaires dans l'économie et de l'innovation sociale.



*Visite du ministre B Hamon à la maison d'économie solidaire*

